

Communiqué de presse, 03 juillet 2007

ACCUEILLIR DES MILLIONS DE VACANCIERS AU COEUR DE PAYSAGES FRAGILES

A l'occasion des premiers grands départs en vacances, plusieurs millions de vacanciers sont attendus sur les Grands Sites, ces paysages uniques, emblématiques mais si fragiles. Concilier cette fréquentation massive avec un accueil de qualité tout en prenant en compte les besoins des habitants et le développement de territoires souvent isolés, voici le défi des Grands Sites.

La France, 1^{ère} destination mondiale, accueillera cette année près de 77 millions de touristes internationaux, venant grossir les rangs de près de 40 millions de vacanciers nationaux. Cette croissance continue du tourisme assure des retombées économiques indéniables et souvent attendues par les régions. C'est aussi un défi majeur pour les gestionnaires des sites protégés et des grands paysages à forte valeur patrimoniale car la pression touristique s'y exerce fortement.

Afin d'anticiper et de prévenir les impacts environnementaux mais aussi - et c'est essentiel - pour offrir aux visiteurs un accueil à la hauteur des lieux, les Grands Sites ont besoin d'une gestion active et à long terme, menée par du personnel compétent, présent sur le terrain.

Les responsables des Grands Sites, réunis au sein de leur réseau national, travaillent à réhabiliter les sites dégradés, les entretenir et accueillir les visiteurs en concertation avec les habitants et les acteurs du tourisme. Ils ont pour mission :

- de préserver ces sites exceptionnels,
- de concilier la protection et l'accueil d'un vaste public désireux de découvrir ou de revenir se ressourcer dans ces grands paysages,
- de retrouver un meilleur équilibre entre les visiteurs et les habitants, la tradition touristique et la vie quotidienne de ceux qui y vivent et qui les font vivre.

Ces actions sont menées avec deux ambitions : préserver « l'esprit des lieux » propre à chaque site et contribuer au développement durable de leur territoire.

Concrètement, cet été :

Des maisons de site, lieux d'information et de rencontre avec les guides invitant à la découverte ont été créés ou sont en cours de création. Celle du Puy Mary (Cantal), au pied du chemin d'accès au sommet du volcan ouvre pour la première fois ses portes cet été,

Des navettes sont mises en service pour soulager de l'afflux des voitures les cœurs de sites, comme en Vallée de la Clarée (Haute Alpes), sur le Puy de Dôme et bientôt à St Guilhem le Désert dans les Gorges de l'Hérault.

De grands travaux sont entrepris pour réhabiliter et préserver le paysage comme aux deux caps Blanc-Nez, Gris-Nez

Des exemples précis de travaux entrepris pour réhabiliter les sites et mieux accueillir le public figurent en annexe.

La politique des Opérations « Grand Site »

C'est la politique menée en partenariat par le Ministère de l'écologie et du développement durable et les collectivités locales qui apporte une réponse adaptée aux enjeux actuels des sites emblématiques soumis à une forte fréquentation. Cette politique de développement durable fixe des objectifs clairs :

- Offrir aux visiteurs des sites restaurés et préservés,
- Favoriser un tourisme durable et responsable en respectant les conditions de vie des habitants,
- Générer des retombées économiques pour les régions proches,
- Assurer une gestion active et à long terme de ces trésors de notre patrimoine.

Beaucoup a déjà été fait, mais également beaucoup reste à faire ! De nombreuses opérations de réhabilitation de grande envergure sont en cours, certaines sont achevées.

Le label "GRAND SITE DE FRANCE"®.

Afin de soutenir l'action des gestionnaires l'Etat a créé en 2003 le label "Grand site de France"®.

Ce label est attribué aux sites dont la réhabilitation est achevée et qui offrent au public un accueil à la hauteur de la qualité des lieux. Ce label exigeant, attribué par le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, vient reconnaître que l'action des structures de gestion ainsi distinguées est conforme aux principes du développement durable. 4 sites* l'ont reçu à ce jour. D'autres sites, récemment réhabilités et assurés d'une gestion pérenne devraient le recevoir prochainement.

* les sites labellisés : Le Pont du Gard – Sainte-Victoire – La Pointe du Raz – l'Aven d'Orgnac

Photos disponibles sur demande.

Contact Presse Réseau des Grands Sites de France

Ericka Rolin / Terranuna

Tél. 01 60 34 68 72 - ericka.rolin@terranuna.com



EXEMPLES DE REHABILITATIONS ET D'AMENAGEMENTS EN COURS DANS LES GRANDS SITES

Puy Mary-Volcan du Cantal

Le plus grand volcan d'Europe (1 787 m - 2 700 km²), une nature riche et préservée, un site spectaculaire.

Fréquentation estimée : 600 000 visiteurs par an sur le site protégé, uniquement pendant la période d'ouverture du col entre juin et septembre, dont 475 000 sur le seul Pas de Peyrol. Des pics fréquents de 400 véhicules stationnés au même moment pendant l'été (alors que seules 250 places existent).

Jusqu'à aujourd'hui, il n'existait aucune infrastructure d'accueil à l'exception d'une boutique et d'une buvette privées.

Dans les jours qui viennent, les visiteurs pourront donc découvrir la Maison de la Terre. Ce bâtiment contemporain, situé au cœur du site classé, aura pour mission l'accueil du visiteur, la sensibilisation au respect de l'environnement et aux richesses naturelles, floristiques, faunistiques, géologiques et culturelles du lieu, la vente de produits en lien étroit avec le territoire, des services au visiteur.

Egalement seront ouverts les 350 km de sentiers de randonnées récemment restaurés et fléchés.

Une navette de transport des visiteurs est à l'étude.

Le site est réhabilité et géré par le syndicat mixte du Puy Mary.

Cette opération a été retenue au titre des Pôles d'excellence rurale de la DIACT en 2006.

Les 2 Caps Blanc Nez Gris Nez (Pas-de-Calais)

Fréquentation : 1 000 000 de visiteurs par an

Le 27 juin 2007, la phase 1 des travaux de réhabilitation du Site des Deux caps (Cap Blanc-Nez et Gris-Nez) sera officiellement lancée. Le démarrage de l'Opération Grand Site aura lieu à Tardinghen, village côtier, qui représente une illustration parfaite des futurs aménagements qui sont prévus à l'échelle des 23 km du littoral. Adossé au cap Gris-Nez, Tardinghen, petit village de 150 habitants qui jouit d'une vue imprenable sur la baie de Wissant et le Cap Blanc-Nez est traversé par 15 000 véhicules par jour. Il souffre, ainsi que sa dune du Châtelet située en contrebas, d'une sur-fréquentation touristique.

Les travaux concernent :

- la restauration du cordon dunaire (mise en place de palissades, rénovation des sentiers d'accès à la plage), le nettoyage de la plage (et notamment le ramassage des ruines de guerre) et la renaturation de l'ancien parking de la dune du Châtelet,
- des aménagements du bourg, tels que la création d'une nouvelle aire d'accueil au cœur du village et le réaménagement d'une aire de stationnement avec des matériaux respectueux de l'environnement,
- des aménagements touristiques tels que la construction de belvédères et la création de nouveaux sentiers d'accès à la plage,
- des réalisations solidaires, avec la création d'un accès à la plage adapté aux personnes à mobilité réduite.

(Selon l'enquête fréquentation de 2006. Le recul des parkings est jugée acceptable pour 80% des visiteurs).

Le site est réhabilité et géré par le conseil général du Pas de Calais.

Baie de Somme

Fréquentation : environ 800 000 visiteurs /an à la Pointe du Hourdel avec un pic estival très prononcé, 84% des visiteurs considèrent le paysage comme le motif de satisfaction principal de la visite mais la fréquentation excessive entraîne stationnements anarchiques, détérioration des milieux, pollution paysagères. Dans le cadre d'une Opération Grand Site, un plan concerté de protection et de gestion des flux a été adopté et mis en place (déplacement des stationnements, création de pistes cyclables sur toute la baie, etc.). La Baie de Somme déposera fin 2007 une demande de label « Grand Site de France » ®.

Le site est réhabilité et géré par le Syndicat mixte Baie de Somme – Grand littoral picard.

Roches de Solutré, Pouilly-Vergisson (Saône-et-Loire)

Fréquentation : 200 000 visiteurs annuels avec des pics à plusieurs milliers en juillet août (avec un seul sentier d'accès à la roche). Aucune structure d'accueil n'était auparavant dédiée au site et un seul parking (non intégré et situé au pied de la roche) d'une capacité de 30 véhicules !

Pendant quelques années, le site a connu des dégradations : érosion du milieu et des sols, création d'itinéraires sauvages, absence d'explications sur l'intérêt des lieux et leur fragilité, abords engorgés par le stationnement illicite le long de la route d'accès.

La restauration du célèbre sentier qui monte à la Roche a été achevée fin 2006.

La restauration du petit patrimoine bâti a pu être entamée grâce à la création d'un chantier d'insertion de deux ans exclusivement dédié à la revalorisation du patrimoine vernaculaire (fermeture des sentiers et des sites d'escalade sauvages, restauration des lavoirs, des cadoles, des murets)... Le démarrage des travaux a eu lieu en juin 2007, avec 8 salariés en insertion, pour un budget total de 137 000 euros.

Dès septembre 2007, le réaménagement du stationnement et la réalisation de voies d'accès seront entamés.

Fin 2008, une Maison de Site sera créée dans une maison vigneronne. Elle permettra de comprendre et de connaître le site sous toutes ses thématiques (préhistoire, histoire, géologie, paysage, viticulture, environnement...) et offrira tous les services qui font aujourd'hui défaut : toilettes publics, accueil physique, cafeteria...

Le site est réhabilité et géré par le syndicat mixte du Grand Site de Solutré-Pouilly-Vergisson.

Cette opération a été retenue au titre des Pôles d'excellence rurale de la DIACT en 2006.

Puy de Dôme

Fréquentation estimée : 450 000 visiteurs par an au sommet. Depuis plusieurs années, les voitures ne montent plus au sommet en été mais restent au pied du volcan, les visiteurs étant acheminés en navettes.

Depuis 2000, un programme de 10 millions d'euros de travaux, en cours d'achèvement, a permis de réhabiliter les anciennes installations du sommet (stationnement, centre d'accueil, salle pique-nique, salles d'exposition, restaurant, brasserie, boutique, salle séminaire, cheminements créés pour éviter l'érosion intense du piétinement) et redonner au Puy de Dôme toute sa richesse paysagère et culturelle (campagnes de fouilles archéologiques et restitution sur le temple de Mercure situé au sommet).

Un programme de visites guidées gratuites et ouvertes à tous a été mis en place depuis deux ans permettant aux visiteurs de découvrir le site sous plusieurs angles : visites découvertes, balade archéologique, lecture de paysage...

En projet : la mise en circulation d'un train à crémaillère (qui existait au début du 20^{ème} siècle) permettant de remplacer les navettes qui amènent 120 000 visiteurs par an sommet et d'y accéder également en hiver.

Le site est réhabilité et géré par le Conseil général du Puy de Dôme

Le dossier de demande d'obtention du label « Grand Site de France »[®] est en cours.

Saint-Guilhem le Désert - Gorges de l'Hérault

Fréquentation : 600 000 visiteurs annuels dans le village, 800 000 sur le site si on y ajoute le Pont du Diable, passage emblématique sur le chemin de St Jacques de Compostelle (inscrit à ce titre sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO). Les pointes de fréquentation dans les gorges peuvent atteindre plus de 20 000 personnes par jour.

Entre avril et décembre 2005, environ 60 600 visiteurs ont été comptabilisés au départ de deux sentiers de randonnées des Monts de Saint-Guilhem-le-Désert. A quelques kilomètres de là, le Pont du Diable émerge difficilement de l'enfer automobile.

Les comptages de véhicules au Pont du diable en direction de Saint-Guilhem-le-Désert, au cours de l'année 2002, ont montré jusqu'à 7600 véhicules/jour (un jour de pointe en août).

L'Opération Grand Site, engagée par les collectivités locales et l'Etat, vise notamment :

- La réorganisation des déplacements automobiles dans les Gorges de l'Hérault et le Val

de Gellone (2 parkings, navettes, plan de circulation revu),
Saint-Guilhem le Désert - Gorges de l'Hérault (suite)

- La valorisation de sites, paysages et monuments remarquables,
- La gestion raisonnée des espaces ruraux fragiles,
- L'amélioration de l'accueil et de l'animation touristique et culturelle.

De nombreux chantiers sont en cours :

- l'aménagement des abords du pont du Diable et la restauration du pont (démarrage juin 2007),
- la réalisation d'une maison de site par Rudy Ricciotti (grand prix d'architecture 2006) et d'une passerelle permettant l'accueil, la diffusion des flux, et la protection du site, dessinée par Marc Mirman,
- la restauration du pont du diable (en 2008), de la place Sanier à Aniane (juillet 07), et de la traversée de St Guilhem (entrées sud et nord, place Portal),
- la création d'une Maison de la Poterie (St Jean de Fos), concours lancé mi avril.

Le site est réhabilité et géré par la communauté de communes de la Haute vallée de l'Hérault.
L'opération a été retenue au titre des Pôles d'excellence rurale de la DIACT en 2006.

Vallée de la Clarée - Vallée Etroite (Hautes-Alpes)

Territoire situé dans les Hautes-Alpes où, de 1 350 à plus de 3 200 mètres d'altitude, tous les types de milieux montagnards briançonnais sont représentés. Façonné depuis des siècles par les pratiques agricoles et sylvicoles, ce territoire a été classé en 1992 au titre de la loi de 1930.

Fréquentation : 3 500 véhicules par jour en moyenne, et des pointes jusqu'à cinq mille.

Ce lieu est très attractif. Constatant les importantes difficultés de circulation, le parcage illicite, la saturation et la dégradation globale du site, le Conseil Général des Hautes-Alpes a mis en place des navettes estivales destinées aux visiteurs et a réglementé l'accès du site pour les véhicules à moteur (fermeture complète la journée à partir de 11h).

2 parkings, intégrés au paysage, seront prochainement créés.

Un des deux sera équipé d'un dispositif handipêche : l'accès à la Clarée se fera par un chemin accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le parking en voiture ou en fauteuil. Le lieu choisi correspond à un endroit où la pêche est particulièrement propice et l'environnement agréable. Le dispositif de pêche sera équipé selon les recommandations de Handipêche-France (ponton barrières, ...).

Enfin la publication prochaine de la Charte architecturale et paysagère de la Vallée de la Clarée permettra au propriétaire de résidences principales ou secondaires de rénover leur biens immobiliers (maisons ou chalets) suivant les traditions et les caractéristiques architecturales locales (toits en bardeaux de mélèze, soubassement en pierres...).

Le site est réhabilité et géré par la Communauté de Communes du Briançonnais.

Marais Poitevin

Fréquentation estimée : 630 000 visiteurs annuels avec des points de concentration qui rendent la visite gênante dans ces lieux pour 30% des visiteurs (enquête 2002)

Depuis 2003 une restauration paysagère des secteurs dégradés et emblématiques est en cours et s'achèvera avant fin 2007.

La création d'un "Plan d'aménagement et de restauration des marais mouillés" concerne 21 communes du marais mouillé et a pour principal objectif de désenclaver des secteurs en friche afin de les réhabiliter en prairie et d'en faciliter l'exploitation agricole :

- la réhabilitation de 1 000 hectares de prairies,
- la restauration de dizaines de kilomètres d'alignements de frênes,
- l'installation de plus de 120 ouvrages de franchissement, de clôtures et d'une trentaine de parcs de contention facilitant la gestion des troupeaux,
- la mise à disposition pour les éleveurs d'un chaland bétailière pour le transport du bétail,

La mise en valeur du patrimoine hydraulique a également été décidée. Les travaux démarreront prochainement et concerneront :

- la valorisation du patrimoine lié à l'eau (ouvrages hydrauliques emblématiques).
- restauration de la Passerelle de la Sèvre : avant-projet pour restaurer, sécuriser, et pérenniser cet ouvrage patrimonial symbolique reliant les 2 régions.

Le site est réhabilité et géré par le Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin.

